



Golf Québec subventionne trois joueurs qui les représenteront au Championnat canadien junior masculin (**voir exception plus bas**). Ces trois joueurs auront une subvention de 800 \$ chacun pour les frais admissibles aux dépenses. Pour recevoir ce montant, les joueurs devront fournir les factures de leurs dépenses à Golf Québec et seront remboursées par la suite.

Les dépenses admissibles sont les suivantes (**voir conditions d'applicabilité plus bas**) :

1. Inscription au Championnat
2. Hébergement
3. Déplacement
4. Repas

****EXCEPTION**** : Les joueurs qui font partie de l'équipe nationale ou de développement de l'année courante seront automatiquement membres de l'équipe provinciale. Toutefois, ces joueurs exemptés ne sont pas admissibles aux subventions octroyées par Golf Québec pour les championnats canadiens. Pour voir le mode de sélection de l'équipe, [cliquez ici](#).

INSCRIPTION :

Chaque joueur sera responsable de s'inscrire au Championnat canadien junior masculin.

Information sur la compétition

HÉBERGEMENT :

Les joueurs devront faire leurs propres réservations pour l'hébergement.

DÉPLACEMENTS :

Les joueurs auront l'option de voyager avec le mode de transport qui leur conviendra et devront faire leurs propres réservations lorsque applicable. Ils n'auront qu'à fournir les reçus de leurs déplacements.

REPAS :

Il n'y aura plus de per diem pour les équipes. Vous n'aurez qu'à faire parvenir des factures de vos repas personnels. Si vous êtes accompagné, veuillez demander une facture individuelle afin d'en obtenir le remboursement.

ÉQUIPEMENT :

Chaque membre qui fera partie de l'équipe de Golf Québec pour le Championnat canadien junior masculin aura droit à deux polos ainsi qu'à un sac de golf. Les membres de l'équipe devront porter ces vêtements lors de la compétition d'équipe. Prenez note que Golf Québec ne défraie aucune modification à apporter aux vêtements, si ceci doit être fait.

ACCOMPAGNATEUR :

Si un joueur décide d'amener un accompagnateur pour le Championnat canadien junior masculin, aucune de ses dépenses ne sera admissible pour le montant de subvention. Golf Québec ne fera aucune réservation (hôtel, vol d'avion, etc.) pour l'accompagnateur.

SVP retourner toutes les factures admissibles pour l'obtention de subventions à Michèle Raymond au bureau de Golf Québec :

Par télécopieur au : 514 252-3146 / **Courriel à :** mraymond@golfquebec.org

Poste : 4545, Pierre-De Coubertin, Montréal, QC, H1V 0B2